

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Mardi 27 Novembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 21 Novembre, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, MM. CASASOPRANA, GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, Mme SUSINI Claire, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme GUERRINI, MM. SBRAGGIA, FERRARA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme RISTERUCCI	à	M. Le MAIRE
Mme PIMENOFF	à	Mme POLI
Mme PERES	à	Mme LUCIANI
M. TOMI	à	Mme SUSINI-BIAGGI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA

**Etaient absents :**

Mme MOUSNY-PANTALACCI, Adjointe au Maire, Mme DEBROAS, MM. AMIDEI, BERNARDI, Mme PASTINI, MM. D'ORAZIO, RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mardi 27 Novembre 2012

Délibération N°2012 / 265

**Clôture du Budget Annexe du Parking du Diamant au 31 décembre 2012.**

**Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :**

La ville a engagé début 2012 la restructuration et l'extension de son parc de stationnement payant sur voirie. Afin de garantir l'équilibre financier global de ce secteur, il vous a été proposé la création d'un budget annexe du stationnement (Délibération n° 2012/56) qui facilite l'individualisation des charges et produits liés aux structures de stationnement. En conséquence il est aujourd'hui nécessaire de constater la fin d'activité au 31 Décembre du budget annexe du Parking qui devra présenter une balance comptable à 0 à la fin de l'exercice 2012.

Il vous est donc proposé de procéder à la clôture du budget annexe du parking du Diamant au 31 décembre 2012. Cette clôture constatera la réintégration au budget principal du reliquat du capital restant dû; la reprise comptable de l'actif et du passif, la constatation du compte de résultat après l'approbation du compte de gestion du trésorier et du compte administratif 2012 du budget annexe.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Ouï l'exposé de son rapporteur, M. Charles CERVETTI, Adjoint au Maire  
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune,  
Vu la loi n°83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n°83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,  
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,  
Vu le Code Général des Collectivités territoriales,  
Vu l'article R 221-19 du code monétaire et financier,  
Vu l'article 2021 du code civil,  
Vu le vote du budget primitif 2012 intervenu le 26 Mars 2012 (Délibération n° 2012/55),  
Vu le vote du Compte administratif 2011 intervenu le 18 Avril 2012 (Délibération n° 2012/91),  
Vu le vote concernant l'affectation du résultat du C.A 2011 (Délibération n° 2012/94),  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 novembre 2012.

**CONSTATE**

**Par 32 voix pour**

**Et 4 abstentions (Mme Guerrini, MM., Laudato, Sbraggia, Ferrara)**  
la fin d'activité du budget annexe du Parking du Diamant,

**APPROUVE**

la clôture de ce même budget annexe au 31 Décembre 2012.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs et d'un affichage en mairie.

.....  
**FAIT ET DELIBERE A AJACIO, les jours, mois et an que dessus**

**(Suivent les signatures)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20121127-2012\_265-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/12/2012

**POUR EXTRAIT CONFORME**

